

Histoire de l'OSE – L'Union Mondiale OSE et le sauvetage des enfants juifs

L'Union Mondiale OSE et le sauvetage des enfants juifs, de l'avant-guerre à l'après-guerre

Katy Hazan, Georges Weill

Extrait de l'ouvrage *La résistance aux génocides, de la pluralité des actes de sauvetage*, sous la direction de Jacques Semelin, Claire Andrieu, Sarah Gensburger, 2008

L'Oeuvre de Secours aux Enfants est bien connue pour son importante contribution au sauvetage des enfants juifs de France. Plusieurs ouvrages ont décrit sa lutte contre le nazisme et le gouvernement de Vichy ; une exposition et un catalogue illustré ont rappelé le souvenir de ses dirigeants et retracé son histoire, depuis sa création en Russie, en 1912, sous le nom d'OZE, jusqu'à la période contemporaine, puisque cette association poursuit encore aujourd'hui en France son travail d'aide sociale et médicale. Différents colloques ont décrit la vie quotidienne de ses maisons d'enfants et ont recueilli des témoignages retraçant des itinéraires personnels de nombreux enfants cachés. Bien qu'il reste encore beaucoup à faire, on ne peut plus conclure, comme Jean Laloum il y a quinze ans, que « *le sort de l'enfant juif sous l'Occupation tient une place des plus modestes dans l'historiographie* ¹ »).

Cette nouvelle approche scientifique s'est accompagnée par la prise de conscience de son histoire par l'OSE elle-même ; elle a entrepris la reconstitution de ses archives, et effectué des recherches en Suisse, en Israël, aux Etats-Unis. Ainsi, on commence à mieux comprendre le fonctionnement de l'Union des Sociétés OSE, créée à Berlin en 1923 et dont Albert Einstein fut le président d'honneur jusqu'à sa mort, en 1950 ; cette fédération internationale avait pour but de coordonner les efforts des communautés

¹ Pour un bilan bibliographique provisoire, voir Georges Weill, « Le sauvetage des enfants juifs en France », dans *Revue des Etudes Juives*, t. 163, juil.-déc. 2004, fasc. 3-4, p. 507-516. A compléter par *Le plateau Vivarais-Lignon, Accueil et Résistance, 1939-1944, Actes du colloque de Chambon-sur-Lignon, oct. 1990* (Pierre Bolle, dir.), Le Chambon-sur-Lignon, 1992, 700 p., ill. Bernard Reviriego, *Les Juifs en Dordogne, 1939-1944, De l'accueil à la persécution*, Périgueux, 2003, 525 p., ill. *Enfances juives, Limousin-Dordogne-Berry, 1939-1945* (P. Plas et M. C. Kiener dir.), Saint-Paul, Ed Souny 2006, 590 p. Mémoires du grand rabbin Deutsch (P. Plas et S. Schwarzfuchs, dir). Le colloque de Lacauene de sept. 2005 est publié sous le titre *Les enfants de la Shoah* (Jacques Fijalkov dir.), Paris, 2006, 286 p.

juives de plusieurs pays d'Europe centrale dans le domaine médico-social. La filiale française, aujourd'hui la mieux connue, fut fondée en 1934, un an après le transfert du siège de l'Union OSE à Paris et à Genève.

Cette communication aurait pu débuter en 1912, puisque l'*O.Z.E.*, fut créée afin d'aider les populations juives défavorisées, leur faire adopter une meilleure hygiène de vie et prévenir les épidémies. Ses plus célèbres réalisations furent les soins aux nourrissons et aux jeunes enfants, en particulier les « gouttes de lait » pour les mères, ainsi que la publication de brochures, l'ouverture de dispensaires ou de soupes populaires. Cet effort s'amplifia lors des combats de 1914 à 1917, puis lors de la guerre civile qui suivit. Cependant, on ne peut qualifier ces périodes de « génocidaire », malgré le terrible pogrome de 1921 en Russie blanche et de ses conséquences dramatiques ²).

L'OZE cessa ses activités en Russie en 1922 pour les poursuivre en Lituanie, en Lettonie, en Pologne et en Roumanie ; malheureusement, la destruction de tous les centres de soins par les nazis et l'assassinat de 90 %, voire 100 % de leurs membres ne permettent pas de connaître le détail de son histoire dans ces pays sans de nouvelles recherches qui viendraient compléter le recueil d'articles et de biographies publié aux Etats-Unis en 1968. Les archives de l'Union Mondiale de Berlin ont disparu. Seules subsistent les archives du siège de Genève récemment retrouvées. On trouvera aussi des archives encore inexploitées à Saint-Petersbourg, Minsk, Vilnius et Kaunas, ainsi qu'en Pologne, en Roumanie, en Hongrie, en Suisse, en Israël et aux Etats-Unis³).

² Le dossier de l'avocat russe Maxime Vinaver, membre du comité central de l'Alliance Israélite Universelle contient des détails des massacres et des interventions de l'OZE, sous forme d'ambulances sanitaires et de cuisines diététiques pour enrayer les épidémies et surtout la famine (Archives AIU, France VIII A 65). Un important dossier concernant les secours apportés par l'OZE lors des pogromes se trouve aux Archives Centrales pour l'Histoire du Peuple Juif, à Jérusalem, fonds RU 1122.

Les archives du Joint conservent également une correspondance et des rapports sur l'état des communautés juives touchées par les exactions de cette période.

³ In *Fight for the Health of the Jewish People (50 years of OSE)*, New-York, 1968, 204 + 327 p.

Cette communication débutera donc au moment de la prise du pouvoir par Hitler, en 1933 et s'étendra sur une quinzaine d'années. Le rôle de l'OSE et d'une vingtaine d'autres organisations caritatives internationales fut décisif dès cette date pour sauver une grande partie des enfants étrangers réfugiés en France, mais sa mission ne s'est pas limitée à la Libération. Elle s'est prolongée bien après la guerre, parce qu'il a fallu retrouver les enfants cachés, ouvrir de nouvelles maisons d'enfants, organiser l'accueil, les soins médicaux, l'éducation et l'insertion sociale d'environ 1 500 enfants rescapés, ou même près de 2 000, si l'on ajoute les « enfants de Buchenwald » arrivés en 1946. Les conséquences du génocide apparaissent au moins aussi importantes que les circonstances du sauvetage d'enfants, et il n'est pas certain qu'elles furent moins douloureuses pour beaucoup d'orphelins.

- La première partie de cet exposé traitera des responsabilités assumées en Europe par l'Union OSE, d'après les documents retrouvés à Genève.
- La deuxième partie retracera les étapes du sauvetage des enfants de France depuis la fin des années 1930, ainsi que les tentatives, réussies ou avortées, pour envoyer les enfants vers les Etats-Unis et d'autres pays d'Amérique.
- La troisième partie rappellera le rôle essentiel du Dr Joseph Weill et des dirigeants de l'OSE dans l'organisation du sauvetage de plusieurs milliers d'enfants.
- La dernière partie sera consacrée à la reconstruction, prolongement essentiel du sauvetage.

I. Les responsabilités successives de l'Union OSE

1. Le rôle de l'OSE en Europe centrale

Après l'indépendance, la Pologne créa sa propre société filiale, appelée TOZ, imitée par d'autres pays d'Europe centrale ; tous continuèrent de dépendre de l'Union Mondiale OSE, chargée de récolter les fonds en coopération avec l'Union-Mondiale ORT, par l'intermédiaire d'un comité commun créé en 1923 et qui semble avoir fonctionné au moins jusqu'en 1940. Chacune de ces deux sociétés pouvait suivre sa propre politique sanitaire ou éducative, mais sur le terrain, l'action de l'OZE et de l'ORT fut souvent complémentaire, par l'ouverture d'ateliers dans les maisons de l'OSE en France.

On possède très peu de renseignements directs sur l'activité de l'OSE en Europe centrale, sauf par des témoignages ou des articles de revues⁴) ainsi que par les dossiers de l'Union OSE à Genève à partir de 1939 ; on y trouve de la correspondance en russe et en yiddish – en cours de traduction -, des rapports sur la situation des juifs et des bilans d'activité. Les appels au secours médicaux de leurs collègues des pays envahis par les nazis sont d'autant plus pathétiques si l'on songe au peu d'efficacité de l'aide importante et coûteuse fournie par l'Union OSE de Genève par l'intermédiaire de la Croix Rouge internationale : ainsi, les médicaments et la nourriture pour les enfants envoyés par centaines de kilos depuis les usines suisses aux frais de l'OSE, et dont nous possédons la liste complète, furent certainement détournés par les Allemands et, sauf exceptions, ne parvinrent jamais aux médecins juifs de ces pays.

Un bilan des pertes de l'Union Mondiale OSE, dressé en 1968, montre que l'association polonaise TOZ comptait en 1939 plus de 1000 membres

⁴ Une collection incomplète se trouve à l'AIU.

dont trente-deux médecins ; il n'y eut qu'une cinquantaine de survivants. La liste des biens immobiliers de l'association comprenait une douzaine de centres médicaux et hôpitaux, ainsi que seize établissements destinés aux enfants, essentiellement des colonies de vacances et des dispensaires, répartis dans tout le pays.

Les renseignements concernant la Lituanie, la Lettonie et la Roumanie sont actuellement trop succincts pour être exploitables⁵ 5). Il subsiste cependant des sources manuscrites, imprimées et des collections iconographiques encore inexploitées, par exemple à New-York, aux archives du Joint et à l'Institut Yivo qui a organisé une belle exposition sur les réalisations de l'OSE en Europe, ainsi qu'à Jérusalem ⁶).

2. L'Union OSE de Genève

De 1933 à 1939, la délégation de l'Union OSE en Suisse fut confiée au Dr Laserson, puis au Dr Boris Tschlenoff, un phthisiologue d'origine russe. En fait, ce fut le secrétaire général, Lazare Gurvic, qui dirigea la fédération depuis Paris, se contentant d'informer Genève des principales activités en Europe. A partir du début de la guerre, le Dr Tschlenoff fut investi d'un rôle actif d'intermédiaire entre la France et les organisations qui finançaient l'OSE, celles qui effectuaient une mission humanitaires, les autorités suisses et les organisations juives américaines. Il recevait aussi des rapports sur la situation des juifs dans les pays envahis, et ces rapports furent de plus en plus alarmants, jusqu'à la destruction de l'OSE en Europe centrale. Il semble que plusieurs tentatives furent faites en 1940 pour faire passer des groupes d'enfants de Pologne vers les pays baltes, mais sans résultat. Leur sauvetage

⁵ La colonie des 2000 enfants de Kreslavka (en Lettonie) doit son existence grâce aux dons du sculpteur Aronson en 1921.

⁶ Catalogue intitulé « *The Society for the Protection of Jewish Health , fighting for a healthy new generation* ». Les A.C.H.P.J. à Jérusalem conservent de nombreux albums de photographies (coll. PH)

n'aurait d'ailleurs été malheureusement, que de courte durée.

La correspondance quotidienne de 1940-41 montre l'ampleur des besoins financiers de l'OSE France, ainsi les démarches en vue du départ des enfants vers les Etats-Unis. Toutes les dépenses étaient assurées, non sans difficultés, par *l'American Joint Distribution Committee*, le JOINT, dont le représentant pour l'Europe était un bijoutier suisse, Sally Mayer, également président jusqu'en 1942 de la Fédération Suisse des Communautés Juives, la *Schweizerische Israelitische Gemeinschaft* (SIG). Le bureau de Lisbonne, dirigé par le Dr Schwartz, assurait le relais avec New York.

Outre ses nombreuses fonctions administratives, le Dr Boris Tschlenoff représenta l'Union OSE aux réunions du *Comité d'action pour les enfants réfugiés en France non-occupée* qui se tinrent à Genève en 1942 et 1943 ; composé des représentants d'une douzaine d'organisations suisses laïques et religieuses, catholiques et protestantes, il était présidé par Donald Lowrie, au titre de président du comité de Nîmes. Les membres du comité, dont plusieurs travaillaient en France, connaissaient parfaitement la situation des enfants juifs étrangers en zone sud après les arrestations de l'été 1942, les internements et les déportations de nombreux enfants. Ils envisagèrent des dizaines de solutions pour tenter de sauver au moins 5.000 enfants parmi les 22 000 considérés comme les plus menacés, mettant leurs espoirs dans l'accueil de certains pays d'Amérique du Nord et du Sud, ainsi qu'en Afrique du Sud, sachant que le Portugal n'en accepterait aucun, sauf à accorder éventuellement des visas de transit. Les Quakers et les Unitariens entreprirent les démarches à Vichy et à Washington pour obtenir les visas. Lors des dernières réunions de 1943, les représentants de l'OSE purent fournir des chiffres précis sur le nombre d'enfants déportés (plus de 5 500), mais le comité ne put obtenir de Berne qu'une vague promesse d'admission passagère en Suisse, sans autre précision sur l'âge ou le nombre d'admissions accordées⁷).

⁷ La première réunion eut lieu le 29 août 1942, puis il y en eut cinq autres jusqu'au 30 octobre 1942. Le comité cessa ensuite de se réunir pendant un an, jusqu'au 23 septembre 1943 et tint une dernière réunion le 30

II. Les étapes du sauvetage des enfants en France

1. L'OSE avant l'armistice de juin 1940

L'activité de l'OSE en France débuta en 1935, comme association de droit français dont le sénateur Justin Godard accepta la présidence ; le Dr Alexandre Besredka, un biologiste élève de Metchnikoff, présida la Direction centrale de l'Union OSE, en remplacement d'Albert Einstein, parti aux Etats-Unis et le professeur Eugène Minkowski, présida le Comité exécutif de l'Union-OSE à Paris.

Les conditions de la vie dans la France d'avant-guerre, sans être idéales, étant évidemment différentes de celle de l'Europe centrale. La population juive nécessiteuse était beaucoup moins nombreuse, du moins avant l'arrivée des réfugiés d'Allemagne et des pays annexés. L'OSE France concentra ses efforts vers la population juive immigrée des quartiers pauvres de Paris et de la banlieue. Elle créa une colonie de jour pour les enfants à Montmorency et un dispensaire à Paris, ainsi qu'un patronage d'observation psychologique pour soigner les traumatismes des enfants immigrés. Cette initiative peut être considérée comme la première réponse de l'OSE aux conséquences des persécutions nazies.

On doit au Dr Alexandre Besredka, la plupart des initiatives prises par l'OSE France, qu'il dirigea jusqu'à sa mort, en 1940 depuis son laboratoire de l'Institut Pasteur, en collaboration avec l'avocat lituanien Lazare Gurvic, secrétaire général de l'Union OSE, les médecins Julius Brutzkus, Eugène Minkowski, Valentina Cremer et Polinow.

Les organisations juives de bienfaisance sollicitèrent naturellement l'OSE lorsqu'il fallut accueillir les premiers jeunes juifs allemands réfugiés en Alsace puis dans la région parisienne, après la Nuit de Cristal. Elle était

la seule organisation juive française spécialisée dans le domaine médico-social et disposant d'un personnel compétent. Dès le mois de janvier 1939, l'OSE se vit confier près de trois cents enfants allemands, autrichiens et tchèques réfugiés en France sans leurs parents, qu'elle accueillit dans quatre homes situés près de Montmorency. La direction fut confiée au pédagogue et homme politique viennois Ernst Papanek qui s'appliqua à réparer les fractures identitaires par un travail basé sur la coopération et les méthodes actives qu'il avait expérimentées lors de la réforme scolaire de la république autrichienne de 1918⁸).

D'autres groupes d'enfants furent accueillis par la baronne Germaine de Rothschild au château de la Guelle et par le comte Hubert de Montbrison en Seine-et-Marne, puis en partie confiés à l'OSE au cours des années suivantes. A partir du printemps 1940, l'OSE organisa progressivement l'évacuation des maisons de la région parisienne vers de nouvelles maisons, situées dans l'Allier, la Creuse, la Haute-Vienne et le Var.

La division de la France en deux zones scinda l'OSE en deux parties, toutes deux intégrées à l'UGIF, tandis que le bureau de l'Union-OSE restait indépendant, bien que connu des autorités allemandes et françaises⁹).

2 Le comité OSE en zone nord

Le Comité OSE de zone nord fonctionna autour du Docteur Eugène Minkowski, au vu et au su de la Gestapo pour porter assistance à la population juive parisienne sous forme de soins médicaux, de distribution de vêtements et d'aide juridique¹⁰).

⁸ Emigré aux Etats-Unis, il travailla sur le problème des visas, en collaboration avec le comité OSE de New York.

⁹ En mars 1942, l'Union des Sociétés OSE fut dissoute et intégrée dans différents services de l'UGIF-zone nord . Voir Michel Laffitte, *Un engrenage fatal, l'UGIF face aux réalités de la Shoah*, Liana Levi, 2003. Du même auteur, *Juifs dans la France allemande*, Taillandier, 2006.

¹⁰ Cf. les souvenirs d'Eugène Minkowski, les carnets d'Enéa Averbouh et les archives du Comité de la rue Amelot conservées au Yivo. Avec les conseils de la Caisse des Assurances Sociales, rue de Dunkerque (doctoresse Nazareff Ribert) et du *Service Social de l'Enfance en Danger Moral*, rue du Pot-de-Fer.

A partir de septembre 1941, donc avant la rafle du Vel' d'hiv, il étendit son activité au placement individuel des enfants dans des familles non juives en utilisant le même réseau de relations que le Comité de la rue Amelot auquel le Docteur Minkowski, médecin des hôpitaux, adhéra à titre personnel. Il continua à exercer à l'hôpital Henri Rousselle et à Saint-Anne, grâce à la complicité des médecins chef, ce qui lui permit de trouver des caches pour les Juifs traqués ou les enfants en cours de placement. Ce réseau clandestin d'enfants permit de mettre à l'abri près de 600 enfants (sur un total 3650 sauvés, toutes œuvres confondues). Son équipe, avec Enéa Averbouh, travailla essentiellement au dispensaire mis à la disposition de l'OSE par l'association « Pour nos enfants » au 35 rue des Francs-Bourgeois (service 27 de l'UGIF). Le Dr Valentine Cremer, réfugié en zone sud, fut remplacé par les Drs Saly Goldberg et Irène Opollon ¹¹).

3 Les tentatives de sauvetage vers les Amériques

Dès 1940, l'OSE organisa avec l'aide des Quakers et de la *Cimade*, des départs d'enfants vers les Etats-Unis.

À la faveur de la libération progressive des enfants internés dans les camps de zone Sud, l'OSE reçut 1408 demandes d'émigration ; or un enfant seulement sur dix avait quelque chance de pouvoir quitter la France. Il fallait obtenir trois visas successifs pour quitter la France, transiter par l'Espagne ou le Portugal puis pour débarquer à New York. Les Etats-Unis avaient projeté d'en recevoir entre 1000 et 5000. Nous verrons qu'un très petit nombre parvint à émigrer jusqu'en novembre 1942¹²).

En effet, la situation française était totalement méconnue Outre-Atlantique. Les fameux "affidavits", tant convoités par les Juifs pris dans la nasse de l'Europe hitlérienne, n'étaient obtenus qu'au compte-goutte et de manière individuelle, à condition que les enfants aient de la famille sur place ou des personnes se portant garants. Le *Comité israélite pour les Enfants*

¹¹ Munie de vrais-faux papiers et sans porter l'étoile, la psychiatre Irène Opollon cacha dans la région parisienne les enfants, qu'elle visita et dont elle paya les pensions. Elle continua de collaborer à l'OSE après la guerre.

¹² Jenny Masour-Ratner, *Mes vingt ans à l'OSE*. FMS/OSE, édit LeManuscrit, 2006. Sur les différents départs voir Sabine Zeitoun, *L'OSE*, pp. 137-144.

venant d'Allemagne et d'Europe centrale, présidé par Guy de Rothschild effectua de nombreuses démarches pour les enfants recueillis par sa famille¹³). L'émigration, au début de la guerre, de certains animateurs de l'Union-OSE, dont Ernst Papanek, permit cependant d'accélérer les procédures et l'obtention de visas préférentiels pour des groupes de moins de seize ans¹⁴).

Le comité OSE en Amérique (AMEROSE) avec le Dr Wulmann ne fut pas plus efficace que le comité suisse évoqué plus haut. En janvier 1940, il examina la question des enfants, mais rien ne fut décidé. Les associations juives américaines ne réalisèrent pas l'ampleur de l'enjeu et aucune n'eut le sens de l'urgence. Les dirigeants communautaires eux-mêmes considéraient que les enfants étaient plus en sécurité dans la France de Vichy et les solutions proposées – les Philippines, la République Dominicaine, le Kenya ou le Congo belge pour des enfants polonais – étaient complètement irréalistes. Elles témoignent de l'impuissance des œuvres juives, et même d'une certaine méfiance devant l'arrivée d'un grand nombre d'enfants juifs d'Europe.

Le système des quotas fut aussi difficile à contourner. En 1941, le Congrès américain décida d'assouplir la législation par des quotas exceptionnels de 5 000 visas d'entrée pour les enfants de France. Les négociations traînèrent en longueur ; trois convois seulement partirent avec des enfants qui n'étaient pas tous juifs. Les listes furent préparées conjointement par l'OSE et les Quakers, grâce aux subsides du Joint, à partir de Lisbonne. Un premier convoi de 100 enfants quitta Lisbonne le 10 juin 1941 par le *Mouzinho* ; un second convoi de deux groupes partit en août et en septembre, avec environ une centaine d'enfants des maisons de l'OSE. Un 3^e convoi partit de Casablanca le 14 mai 1942. On estime aujourd'hui le

¹³ Arch. AJDC, New York, Child Care, 611.

¹⁴ Ernst Papanek, *Out of the fire*, New York, Ed. William Morrow, 1975, p.217-228. Il tenta vainement de faire venir tous les enfants de Montmorency, mais se retrouva sans aucun appui, puisque que l'OSE ne fut véritablement créée aux Etats-Unis qu'à la fin de l'année 1941 Les Américains refusèrent catégoriquement de regrouper les enfants dans un foyer.

nombre total à environ 350 enfants de l'OSE émigrés aux Etats-Unis jusqu'à cette date.

Les enfants demeurés sur place devinrent un enjeu de négociations entre Vichy et les Allemands après la rafle du *Vel d'hiv*¹⁵). Laval et Bousquet décidèrent de livrer les Juifs étrangers, y compris les enfants de plus de 16 ans au titre du regroupement familial. Au moment des rafles de la zone sud de juillet-août 1942, les visas de sortie furent suspendus et ceux des enfants renégociés. Le comité de Nîmes et l'OSE négocièrent avec Bousquet sur la base de 5000 départs d'enfants juifs étrangers dont les parents étaient internés¹⁶). Celui-ci n'accepta que 500 orphelins, en prétextant : “ *Nous ne voulons pas que des enfants traversent l'Atlantique et laissent leurs parents en Pologne* ”.

Des télégrammes affolés parvinrent aux Etats-Unis. Le *Comité de Sauvetage des Enfants* patronné par Eleanor Roosevelt dut garantir que les enfants ne seraient pas une charge publique¹⁷). Il s'occupa activement de trouver de l'argent tandis que de son côté, le *Jewish Labor Committee* débloqua des fonds pour le sauvetage de 500 enfants du *Cercle amical Bundiste*. Finalement, le Département d'Etat accorda 1000 visas pour des enfants juifs étrangers de moins de 16 ans en danger de déportation ; le Canada en accepta 1000, ainsi que Saint-Domingue. Il ne s'agissait que de visas temporaires pour la durée de la guerre puisque tous ces enfants devaient retourner ensuite dans leurs familles.

L'OSE France essaya de favoriser les enfants les plus menacés. Un départ fut prévu pour la mi-novembre à partir de Lisbonne sur le *Nyassa*, où se trouvaient déjà des accompagnatrices américaines. Mais le 9 novembre, les autorités françaises n'accordèrent les visas de sortie qu'aux enfants

¹⁵ 12 700 arrestations au lieu de 22 000 escomptées.

¹⁶ *Comité de coordination des œuvres intervenant dans les camps d'internement de la zone sud*, dit comité de Nîmes. Voir Anne Grynberg, *Les camps de la honte. Les internés juifs des camps français 1939-1944*, Paris, La découverte, 1991, réédition 1999 ; Denis Peschanski, *La France des camps*, Gallimard, 2002.

¹⁷ . Arch. AJDC, Child Care, 611, c. r. du 21 septembre 1942. Le but du Comité était de faire venir 5000 enfants, pour une dépense à prévoir de 4 500 000 dollars alors qu'il ne disposait que de 800 000 dollars.

orphelins complets ou dont les parents étaient à l'étranger¹⁸). À la fin de novembre 1942, le débarquement en Afrique du Nord et l'occupation de la zone Sud suspendit définitivement les autorisations. L'OSE de Genève essaya de faire passer les enfants les plus exposés en Argentine, via la Suisse, qui émit des conditions draconiennes exigeant des assurances du gouvernement argentin¹⁹).

Ainsi, la France de Vichy fut une véritable nasse pour les enfants étrangers que l'OSE dut protéger et sauver par d'autres moyens

III. De la protection au sauvetage

1. Le rôle de l'OSE en zone sud

Forte de 230 employés, médecins, éducateurs, assistantes sociales, l'OSE créa de nombreux centres médico-sociaux ainsi que des maisons d'enfants, des pouponnières, des sanatoriums et des patronages pour assurer la protection de plusieurs centaines d'enfants abandonnés ou de familles réfugiées sans ressources. Elle assura l'assistance médicale des enfants de plusieurs organismes juifs, comme les Eclaireurs Israélites de France ou les Œuvres Sociales Israélites d'Alsace et de Lorraine.

A partir de l'automne 1940, l'OSE obtint le concours de plusieurs personnalités alsaciennes et lorraines, par exemple Dr Joseph Weill, Andrée Salomon²⁰). On n'insistera pas sur les étapes du sauvetage des enfants par l'OSE en zone sud, qui sont bien connues : elles se caractérisent par l'ouverture de 14 maisons pour les enfants sortis des camps d'internement, puis la création, à partir de 1943, de circuits de placements clandestins, dont le célèbre circuit Garel. Environ 2500 enfants purent être cachés et un millier furent évacués par petits convois vers la Suisse, grâce à la clairvoyance du

¹⁸ Les autorités retinrent, pour les déporter, les enfants dont les parents étaient encore internés. D'autres furent bloqués par le débarquement allié en Afrique du Nord. Le Nyassa repartit avec beaucoup moins d'enfants que prévu. 200 enfants prêts à partir de Marseille furent ramenés dans leurs institutions respectives.

¹⁹ Arch. AJDC, Child Care, 611, note de Lisbonne à New York du 14 janvier 1943.

²⁰ Fonds Tschlenoff, boîtes VII, VIII et IX.

Dr Joseph Weill qui mit en place le programme avant de se réfugier en Suisse avec sa famille en mars 1943.

2. Le Dr Joseph Weill, un organisateur très actif

Parfait germaniste, proche des services secrets français, le Dr Joseph Weill ne se faisait aucune illusion sur les projets des nazis; il affirma que l'assistance aux internés ne devait pas légitimer l'existence même des camps de Vichy²¹.

Il communiqua aux œuvres juives une vision globale de l'action sociale. Au mois de janvier 1941, il participa à la création de la « Commission des camps des Œuvres israélites d'Assistance aux réfugiés », qui fut très efficace²².

Au sein du Comité de Nîmes, il présida la « Commission d'hygiène et d'aide à l'enfance et aux vieillards », centre du dispositif alimentaire, sanitaire, scolaire et politique du sauvetage. Mais son objectif principal était de faire sortir les internés des camps, du moins, certaines catégories d'adultes et surtout les enfants, pour lesquels Le Comité obligea les préfets à accepter les « certificats d'hébergement ²³»). Grâce à son action et à celle des « internées volontaires » de l'OSE dirigé par Andrée Salomon, il n'y avait plus d'enfants de moins de 16 ans dans les camps d'internement avant les rafles de juillet-août 1942.

Devenu l'un des dirigeants de l'OSE France, Joseph Weill plaida, puis exigea le passage des œuvres juives de l'UGIF à l'illégalité. Il fut l'un des liens le plus efficace entre la France et la Suisse, par des voyages clandestins et une correspondance suivie avec l'Union OSE de Genève et les dirigeants

²¹ Son ouvrage pionnier *Contribution à l'histoire des camps d'internement dans l'Anti-France*, Paris, 1946, qui sert encore de référence, doit être complété par ses Mémoires posthumes, *Le combat d'un Juste*, s. l. [Saumur], 2002, par ses rapports encore inédits au Comité de Nîmes et par sa correspondance avec la communauté juive de Suisse.

²² Il forma l'exécutif avec Georges Picard et Albert Levy du CAR (Comité d'assistance aux réfugiés).

²³ L'attitude remarquable du préfet de l'Hérault Jean-Baptiste Benedetti est bien connue.

de la Fédération suisse des communautés israélites qui gérait l'argent du Joint.

Installé à Genève, Joseph Weill dut se contenter d'un rôle de conseiller au sein de l'Union-OSE de Genève et d'agent de liaison avec les associations juives et caritatives. Ses rapports avec Sally Mayer datés d'avril 1943 sont remarquablement documentés sur la situation des juifs en France. Il fut l'un des seuls à n'avoir aucune illusion sur leur sort, s'ils n'étaient pas secourus²⁴). Sally Mayer, qui fut certainement l'un des hommes le mieux informé de Suisse sur les déportations des enfants de France, tenait un journal en langage codé, où il notait dans un mélange d'anglais, de yiddish et d'allemand, ses relations téléphoniques quotidiennes avec l'OSE et le Joint de Lisbonne.

Joseph Weill négocia le principe des convois clandestins d'enfants de France vers la Suisse, tâche confiée à Georges Loinger²⁵). Il voulait obtenir l'autorisation pour 2 000 enfants. En novembre 1943, le comité d'action de Genève réussit à obtenir de Rothmund, le chef de la police fédérale, la promesse de 1500 visas à condition que ces enfants soient entièrement pris en charge par les organisations juives et de ne pas favoriser les passages clandestins.

Joseph Weill participa également au *Comité de secours aux enfants* créé par l'Union OSE de Genève qui avait élaboré un programme de formation professionnelle pour l'après-guerre, par la création de homes d'enfants et d'écoles en Suisse, puis dans la France libérée. Il avait prévu que le sauvetage des enfants passait aussi par la reconstruction de leur avenir.

²⁴ Rapport adressé à Joseph Brunswick, président de la SIG, daté de juin 1943, pour tenter d'alerter la presse suisse, interdit par la censure (Archives SIG, 1943, Archiv für Zeitgeschichte, Zurich)

²⁵ Georges Loinger, Katy Hazan, *Aux frontières de l'espoir*, FMS/OSE, édit. Le Manuscrit, 2006

IV. La reconstruction, prolongement indispensable du sauvetage

1. L'enquête de Ruth Lambert dans les camps suisses

Au 1^{er} juin 1944, le *Comité d'action pour le sauvetage des enfants* à Genève disposait de 6900 visas dont la validité est assurée pour l'après-guerre (dont 4000 pour les Etats-Unis, 500 pour le Canada, 1000 pour la Palestine). Les organisations juives qui finançaient l'entretien de ces enfants décidèrent un recensement général ; une assistante sociale lorraine de l'OSE, Ruth Lambert, effectua une enquête dans onze camps d'accueil suisses, sur une centaine où se trouvaient des adolescents, pour établir des questionnaires en vue de leur émigration²⁶). En effet, 12 477 personnes étaient internées avec près de 2000 enfants de 1 à 19 ans, dont l'Union-OSE avait en partie la charge²⁷).

Le rapport de Ruth Lambert nous renseigne sur l'état de ces camps de travail, la vie quotidienne et leur organisation en fonction des équipes dirigeantes. Il recoupe et complète le livre d'entretiens de réfugiés juifs en Suisse de Fabienne Regard²⁸).

Le camp le plus dur semble avoir été celui de *La Chasselotte*, dans un couvent désaffecté près de Fribourg, qui abritait une centaine de jeunes filles juives et non juives ; la directrice y imposait une discipline de fer et limitait la nourriture. Les deux autres camps de jeunes filles, *Tivoli* et *Hilfikon* semblent avoir eu meilleure réputation. *Tivoli*, situé dans un palace désaffecté, en face du lac de Lucerne, était un centre de regroupement pour

²⁶ Il s'agit des camps de La Chasselotte (Fribourg), Tivoli (Lucerne), Davesco, Mezzovico, Magliasso, Brissago, Cordola, Mont-Bré (Tessin), Herberg et Hilfikon (Argovie).

²⁷ Dont 279 nourrissons, 565 enfants jusqu'à 8 ans, 1194 de 8 à 19 ans (Fonds Tschlenoff, boîte 15, dossier n° 13).

²⁸ Fabienne Regard, *La Suisse, paradis de l'enfer ? Mémoires de réfugiés suisses*, Cabédita, 2002

femmes souffrantes, dont une trentaine d'adolescentes 30). Il était chargé du raccommodage et du lavage du linge d'autres camps, soit 1000 draps ou 3000 serviettes de toilette par jour. Le camp de *Brissago*, dans le Tessin, était également situé dans un grand hôtel avec plage privée où les femmes cousaient et raccommodaient le linge d'autres camps dans des conditions de travail très strictes. Enfin, le camp de *Messovico*, également dans le Tessin, regroupait une centaine d'internés dont une moitié de jeunes dans des baraques près de la voie ferrée. Ils travaillaient le matin dans des champs de maïs.

Le camp « modèle » considéré par certains comme « le paradis sur terre » en comparaison avec les autres reste *Davesco*, vaste manoir situé près de Lugano avec 87 jeunes gens (dont 20 non-juifs). Le travail agricole était organisé par roulement avec les études, soit en français, soit en allemand, à l'intérieur du camp. La vie culturelle était animée par deux moniteurs communistes agréés par la direction.

Le rapport Lambert établit l'inventaire des possibilités de sorties de ces jeunes en fonction de leurs désirs, des offres d'emplois ou des possibilités d'études, en suggérant des solutions. Beaucoup de ces jeunes gens avaient soif d'apprendre et souhaitaient continuer leurs études interrompues dans les camps par ordre de Berne. D'autres voulaient gagner leur vie comme mécaniciens radio, électriciens, tailleurs, cuisiniers, mécaniciens-dentistes et ne plus dépendre des œuvres de secours. Une dernière catégorie de jeunes se considérait comme abandonnée et sans projet d'avenir.

2. Les homes d'enfants suisses

L'OSE avait fait passer en Suisse, par convois de groupes séparés, un millier d'enfants de moins de 16 ans, dont la moitié entre janvier et juin 1944²⁹). Ils étaient dispersés dans des familles privées, dans les camps d'accueil, ou des maisons d'enfants. Dépendant de la section genevoise du *Comité d'Aide aux enfants d'émigrés*, certaines de ces maisons étaient sous

²⁹ Le rapport parle de 300 internées, Fabienne Regard d'une centaine

la responsabilité directe de l'OSE, Ainsi *Les Murailles*, à Vézenaz déjà dirigé par le pédagogue Isaac Pougatch et le *Home de la Forêt (ou pension Diana)* ouvert en 1943. Celui de *Versoix*, était dirigé par l'organisation sioniste *Hehaloutz* dépendant de *l'Alyah des jeunes*³⁰.

Le *Home des Murailles* était au départ un établissement interconfessionnel, devint entièrement juif, sous cachrouf et avec un enseignement religieux. Le *Home de la Forêt* reçut jusqu'à 90 enfants de 12 à 20 ans en provenance des maisons de l'OSE de France avec l'organisation d'une école et des ateliers de menuiserie et de mécanique de l'ORT³¹. Les jeunes issus des camps d'accueil comme *Les Charmilles*, furent réadaptés au travail scolaire afin de suivre les cours dans les écoles de Genève. Des cours de langue étaient organisés dans la maison pour parfaire les formations³². Les jeunes interrogés gardent un excellent souvenir de leur passage dans ces homes qui leur ont permis de sortir de la guerre avec un certain bagage³³.

3. La prise en charge des enfants en France³⁴

Au lendemain de la guerre, on avance le chiffre, tout à fait arbitraire, de 3 000 enfants juifs dispersés un peu partout en France. Combien sont-ils en réalité ? L'impossibilité d'arriver à un dénombrement exhaustif et l'attitude réservée, sinon fermée, des institutions catholiques accusées de prosélytisme, alimentent bien des supputations. Les retrouver devient néanmoins un objectif prioritaire au fur et à mesure que l'on prend conscience de la catastrophe et qu'il apparaît évident que les parents ne rentreront pas de

³⁰ Voir les statistiques du fichier central de Genève, fonds Tschlenoff. Nous remercions Ruth Fivas pour les renseignements statistiques qu'elle nous a aimablement communiqués.

³¹ Joseph Weill faisait partie de la commission qui a organisé le Home de la Forêt (pension Diana)

³² Une bonne quarantaine de jeunes suivaient les cours pratiques ou théoriques de l'ORT. Le personnel enseignant comprenait Pougatch, sa femme Juliette Pary, Ruth Lambert, Isidore Bernstein et sa femme Miriam déjà éducateurs au Masgelier (Creuse). La direction était assurée par un couple suisse, Camille et Marcelle Dreyfuss.

³³ Ils sont assurés par Lotte Schwartz, ancienne directrice du château de Chaumont (Creuse), par le Pr. Jacques Bloch, président de l'OSE Suisse, et sa femme Hélène.

³⁴ Voir Katy Hazan, *Les orphelins de la Shoah, les maisons de l'espoir, 1944-1960*, Paris, Les Belles lettres, 2000, 418 p.

déportation. Rassembler les enfants est donc une nécessité aux enjeux multiples et à la libération du territoire les œuvres juives se livrent à une véritable course de vitesse dans la recherche des enfants.

Cependant, la revendication du retour des enfants au sein du judaïsme pose, en cet immédiat après-guerre, un problème politique. Elle est incomprise des autorités de tutelle et de l'opinion prompts à juger que les Juifs font du racisme à l'envers tant leur attitude va à l'encontre des pratiques républicaines de laïcité.

L'aspect religieux de la question n'est pas moins complexe. Sans doute la revendication de récupérer à tout prix des enfants en danger de conversion fait-elle l'unanimité des œuvres juives, mais ensuite à qui les confier ? Le judaïsme est pour le moins multiple, sinon profondément divisé, et sa définition religieuse est loin d'emporter tous les suffrages des Juifs de France. De l'autre côté, l'emprise catholique est bien plus puissante dans les années 1950 qu'aujourd'hui et les relations judéo-chrétiennes balbutient.

L'aspect social enfin : que faire des orphelins ? Les confier à des familles d'accueil ou les garder en collectivité ? Et qui va financer les dites collectivités ? Les œuvres privées (en l'occurrence l'American Joint Distribution Committee qui va financer les maisons d'enfants jusqu'à hauteur de 60%) ne peuvent supporter tous les frais ; mais si l'État doit y avoir sa part, il sera en droit aussi d'exercer un contrôle, qu'il va assumer en légiférant. De plus il réclame pour traiter de ces questions un interlocuteur unique, qu'il n'obtiendra jamais, malgré les tentatives d'union.

Gardons cependant à l'esprit que si, au cours de l'année 1945, la mobilisation en faveur de l'enfance juive reflète les rapports de force politiques à l'intérieur du monde juif, elle constitue somme toute une question secondaire. Les vrais enjeux portent alors sur la question du Conseil représentatif des israélites de France (CRIF), de ses relations avec le Consistoire et de sa position vis-à-vis du sionisme. Les réalisations des œuvres juives comme l'OSE, n'en sont que plus remarquables et pose concrètement la question de l'identité juive après la Shoah.

L'OSE seule ouvrit 25 maisons d'enfants en 1945. Une statistique de 1946, tirée du fichier central de l'Union-OSE à Genève, fait état de 5263 enfants sous la protection de l'OSE France³⁵. Il faut y ajouter l'accueil de 426 jeunes dit « de Buchenwald », un groupe venu des ghettos et des camps de travail de l'Europe centrale (Pologne, Slovaquie, Hongrie), dont la plupart avaient fait les marches de la mort ; ils avaient été regroupés à partir de la fin de l'année 1944 au camp de Buchenwald. L'OSE obtient du gouvernement français l'autorisation de les accueillir temporairement. Ils furent logés en juin 1945 au préventorium d'Ecouis (Eure) aménagé à cet effet. Après de multiples détours, ils se sont remarquablement réinsérés aux quatre coins du monde, Etats-Unis, Australie, Canada et surtout Israël que tous considèrent comme leur 2^e maison. Seule une vingtaine a choisi de rester en France³⁶.

Enfin, au titre du regroupement familial, l'OSE facilita dès 1945 l'émigration des enfants vers les Etats-Unis ou vers la Palestine mandataire, puis Israël. Cette histoire reste encore en grande partie à écrire.

Conclusion

Créée au départ comme une œuvre d'assistance médicale, l'OSE a su s'adapter aux besoins des différents pays ainsi qu'aux circonstances les plus dramatiques. Son savoir-faire s'est étendu aux familles victimes des pogromes, des conflits et des famines. Au moment du génocide, son efficacité dans le sauvetage des enfants juifs de France a bénéficié de ces tragiques expériences. Elle est passée de la légalité à la clandestinité en temps opportun et elle a su protéger la totalité des enfants cachés qui lui avaient été confiés. Enfin, son travail de réparation des blessures identitaires d'après-guerre doit être considéré comme le prolongement indispensable du sauvetage.

Bien qu'il ne soit pas d'usage qu'une étude historique se termine sur une note émotionnelle, il paraît juste de citer l'hommage d'Albert Einstein en

³⁵ Les enfants de nationalité française dont les parents avaient été déportés du sol de France sont placés sous tutelle provisoire de l'Office des Pupilles, mais touchent les mêmes droits que ceux qui sont adoptés.

³⁶ Katy Hazan, Eric Ghozlan, *A la vie ! Les enfants de Buchenwald du shtetl à l'OSE*, FMS/OSE, éd. Le manuscrit, 2005.

1952 : « N'oublions jamais le grand travail de sauvetage mené par l'OSE lorsqu'elle sauva des milliers d'enfants de la barbarie nazie et les aida à s'intégrer dans la vie normale. Souvenons nous avec gratitude de ces hommes et femmes qui ont conçu et mis en œuvre nos actions de secours internationales. »